



# Vers des États généraux sur l'enseignement supérieur

*Une proposition de démarche*



Conseil fédéral  
13 au 15 novembre 2013



**Lors de sa réunion du printemps 2013, le Conseil fédéral adoptait la résolution suivante, concernant l'organisation, par la FNEEQ, d'états généraux sur l'enseignement supérieur :**

**Considérant :**

- que les quelques avancées du Sommet sur l'enseignement supérieur n'ont pas tout réglé et que plusieurs problèmes majeurs subsistent ou n'ont pas été traités ;
- que la gratuité scolaire reste une position de principe et un objectif pour la FNEEQ ;
- qu'il faut à nouveau intervenir publiquement pour défendre le caractère public des universités et leur mission, ainsi que les conditions de travail de celles et ceux qui y œuvrent;
- que le réseau de l'enseignement collégial est attaqué de front par les pressions d'une standardisation internationale des programmes, d'une dévaluation de plusieurs diplômes de formation technique et par l'annonce de l'instauration de l'assurance qualité ;
- l'urgence de réagir comme fédération face à la mise en place imminente de mécanismes d'assurance-qualité ;
- les propositions adoptées du dernier congrès ;

Que la FNEEQ prenne l'initiative d'organiser des États généraux sur l'enseignement supérieur. Que ces États généraux se tiennent dans la foulée du forum qui sera organisé par la FNEEQ sur la place des personnes chargées de cours et des tutrices et tuteurs dans les universités.

Que le Conseil fédéral dénonce vigoureusement l'idéologie et l'approche de la CEEC en assurance-qualité qui contribuent à la marchandisation de l'éducation, offre aux regroupements cégep et privé tout son appui dans la lutte contre son instauration et dans la mise en place des mesures d'appui et de mobilisation nécessaires.

**Cette résolution fait référence à une résolution de notre Congrès de 2012, que je me permets de rappeler ici :**

Que la FNEEQ :

- a) mandate le comité école et société pour organiser, en étroite collaboration avec le regroupement université, un forum sur la place des chargées et chargés de cours dans les universités à l'occasion duquel pourraient notamment être étudiés, les thèmes de la reconnaissance, de l'intégration pédagogique et institutionnelle, de l'autonomie professionnelle, de la liberté d'enseignement, de la stabilisation des emplois ainsi que de la recherche et de la création ;

**Pour le présent débat, je crois qu'il est utile de se rappeler la résolution suivante, également adoptée par notre Congrès de 2012 :**

Considérant l'adoption récente d'une nouvelle plateforme sur l'éducation par la CSN;

Considérant la nécessité de faire valoir sur la place publique nos positions et notre vision concernant l'avenir de l'éducation;

Considérant les dérives marchandes importantes qui minent l'éducation;

Considérant la pertinence pour le mouvement syndical de prendre les devants concernant l'avenir de l'éducation plutôt que d'être systématiquement en réaction aux changements proposés;

Considérant la nécessité de trouver des leviers politiques efficaces pour promouvoir nos solutions aux problèmes en éducation;

Considérant l'intérêt probable d'autres organisations, syndicales ou non, pour une mobilisation en faveur d'un système d'éducation public plus juste, plus équitable, plus généreux et plus accessible;

Que la FNEEQ demande à la CSN de convier rapidement ses principaux partenaires en éducation à chercher avec elle un levier politique approprié, appuyé sur une base militante, qui puisse permettre de promouvoir des positions communes sur les grands enjeux relatifs à l'avenir de l'éducation au Québec.

C'est à la lumière de l'ensemble de ces résolutions que s'est faite l'analyse du comité exécutif, et celle du Bureau fédéral lors des deux réunions de cet automne, sur la mise en œuvre de la résolution du Conseil fédéral portant sur les États généraux de l'enseignement supérieur. Ainsi, pour nous, il est clair que cette activité devant se tenir dans la foulée du Forum des chargées et chargés de cours, l'organisation de ce dernier doit demeurer une priorité de la Fédération et que les États généraux ne doivent nullement empiéter sur sa place au sein du plan de travail de la FNEEQ. L'organisation de ce Forum a d'ailleurs été entamée avant que le Conseil fédéral du printemps 2013 ne vote la résolution portant sur les États généraux, et les travaux se poursuivent rondement.

Dans un deuxième temps, le comité exécutif a voulu qu'on se rappelle une autre résolution du Congrès de 2012 qui portait sur « **un levier approprié** » convenu avec des partenaires afin de « **promouvoir des positions communes sur des grands enjeux relatifs à l'avenir de l'éducation** ».

Cette dernière résolution est plutôt vague sur la forme que revêtirait ce « **levier politique** », mais il est clair qu'il devait se créer en partenariat avec des organisations, syndicales ou autres, qui partagent l'objectif assez large de promouvoir et valoriser l'éducation. Bien que des approches aient été faites auprès de la CSN avant que le Bureau fédéral ne formalise les propositions à présenter au Congrès de 2012, il est facile de comprendre que l'année 2012-2013 n'a pas été propice à la mise en œuvre de cette résolution d'envergure. Il était prévu d'en discuter à la réunion du comité exécutif devant clore cette première année de mandat, en vue bien sûr de notre plan de travail de la présente année. La résolution du printemps dernier apporte, à notre avis, un éclairage nouveau sur cette résolution, et surtout sur la capacité de la Fédération de mener à terme ces deux mandats qui peuvent certes être vus comme étant complémentaires, mais qui sont surtout très ambitieux.

Un constat est unanime : dans le temps qu'il reste au présent mandat, soit environ un an et demi, il nous semble impossible de remplir complètement et de façon distincte ces deux mandats. Ici, plusieurs questions se posent. Comment tenir compte de ces deux résolutions, adoptées à un an d'écart, sans en pervertir le sens ou la portée ? Il faudra songer à en concilier les objectifs et trouver une formule qui permettra de le faire.

## Qu'est-ce que des États généraux ?

Sans remonter à la Révolution française, le Bureau fédéral et l'exécutif se sont également interrogés sur la forme que devraient prendre des États généraux. En regardant des exemples récents ou contemporains, il est clair que l'expression « états généraux » englobe plus qu'un simple colloque, forum ou réunion. Ainsi, les États généraux sur l'éducation, organisés par l'État québécois, se sont étendus sur une période de 18 mois en 1995 et en 1996, et comprenaient une tournée des 13 régions administratives du Québec. Les États généraux de l'action et de l'analyse féministe, quant à eux, ont nécessité deux colloques préparatoires, une tournée de sept régions du Québec, et des travaux qui se sont échelonnés sur plus de deux ans. Le point d'orgue est d'ailleurs un forum qui se tient cette semaine et ce weekend, à Montréal.

De plus, un des arguments entendus pour soutenir la résolution en faveur d'États généraux sur l'enseignement supérieur, organisés par la FNEEQ, était que le Sommet sur l'enseignement supérieur mis en place par le gouvernement du Parti québécois n'était pas aussi vaste que de véritables États généraux. Mais la démarche du Sommet contenait quand même 4 rencontres préparatoires dans 4 régions différentes, des assises sur la recherche, une université d'hiver, 5 forums publics, dont un en anglais, et ce, dans 4 régions différentes, en plus bien sûr du Sommet lui-même qui s'est tenu sur une journée et demie.

Par ailleurs, le grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française définit quant à lui les états généraux comme « **une réunion plénière ou assemblée qui vise à débattre en profondeur d'un sujet donné** » en ajoutant que « par extension, il s'applique aujourd'hui à des assemblées qui ne sont pas nécessairement convoquées par le gouvernement ».

Le défi est alors d'organiser des États généraux sur l'enseignement supérieur qui respectent le sens de la résolution adoptée, mais aussi les énergies militantes de la Fédération et de ses syndicats, son budget ainsi que son calendrier.

## Nos objectifs

Outre la forme éventuelle que prendront les états généraux de l'enseignement supérieur, il reste la question fondamentale des objectifs poursuivis par la Fédération dans l'organisation d'un tel événement. D'ailleurs, la formulation de ces objectifs jettera un éclairage utile sur la forme que devront prendre ces États généraux. De prime abord, l'idée de se réapproprier, comme syndicat d'enseignantes et d'enseignants, le sens que nous donnons au rôle de l'enseignement supérieur dans notre société est primordial. Au-delà de la forme, c'est le contrôle de l'agenda par le gouvernement lors du Sommet, notamment le

fait d'exclure la gratuité dans les options possibles, qui a choqué nos membres et de nombreux acteurs du monde de l'éducation. Il faudra se saisir cette occasion pour remettre à l'ordre du jour certains enjeux comme bien sûr la gratuité, mais aussi la marchandisation de l'éducation, la gouvernance, l'assurance qualité et bien d'autres. Il devient donc important que les États généraux que nous organiserons regroupent les forces vives en enseignement supérieur dans un espace de discussion qui permettra de créer un levier politique réclamant que l'on fasse de l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, une véritable priorité nationale.

Parallèlement à ces objectifs de nature politique, nous croyons que cette initiative d'États généraux sur l'enseignement supérieur devra être l'occasion de rapprocher la Fédération de ses syndicats affiliés et de leurs membres. Il faudra que les activités organisées dans le cadre de ces États généraux permettent une participation de membres de la base, pour élargir le plus possible la discussion. De plus, cela rejoint, même si c'est de manière indirecte, l'objectif de renouveler le syndicalisme, tel que le souhaitait le Congrès de la CSN en 2011, et le nôtre, un an plus tard. Les états généraux sur l'enseignement supérieur deviennent alors une façon de connecter la Fédération avec l'ensemble des membres. La mise en œuvre d'un tel événement devra aussi assurer le leadership de la Fédération au sein des groupes concernés par l'enseignement supérieur et renforcer nos alliances avec ceux-ci.

## Une démarche

La table étant maintenant mise, que faut-il proposer pour tenir compte de tous les éléments qui précèdent ? Nous croyons que pour respecter le sens et l'esprit à la fois de la résolution sur les États généraux et des résolutions du congrès, il faut voir l'organisation des États généraux sur l'enseignement supérieur comme une démarche qui inclura une série d'événements, plutôt qu'un seul, fut-il d'envergure. C'est pourquoi nous joignons au présent texte un tableau qui présente l'ensemble de cette démarche. Étendue sur plus d'un an, comprenant une série d'événements qui se dérouleront notamment dans les régions, plus près des syndicats, et d'autres où seront invités des groupes œuvrant eux aussi en enseignement supérieur, qu'ils soient syndicaux ou non. Cette démarche permettra d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés. Elle inclut aussi le Forum sur les chargées et chargés de cours, l'y inscrivant pleinement.

Tout n'est pas décidé, et le présent conseil servira, non seulement à adopter une démarche, mais aussi à l'enrichir de vos suggestions. Ainsi, cette démarche commencera dès maintenant avec le présent débat. Nous vous invitons donc à participer activement afin de faire des États généraux le succès que l'importance du sujet mérite.

## VERS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Une proposition de démarche

- **Notre vision de l'enseignement supérieur :**
  1. Créer un espace de débat et de réflexion autour des enjeux en enseignement supérieur.
  2. Se servir de ces événements pour remettre à l'ordre du jour certains enjeux, comme : la gratuité, la marchandisation, l'assurance qualité, le mal financement, la gouvernance, l'éducation populaire et la formation continue, l'accessibilité, la recherche, nos alliances, etc.
  3. Créer ou renforcer les liens avec d'autres organisations qui œuvrent en éducation pour partager nos analyses et unir nos actions pour faire de l'éducation une priorité nationale.

### OBJECTIFS

Période	Événements	Qui organise ?	Invités
Hiver et printemps 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Série de conférences dans différentes villes, notamment sur la gratuité (3-4) : invités connus, prestigieux, internationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisations syndicales (<i>surtout pour le financement</i>)</li> <li>▪ CSN et Fédération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisations syndicales (<i>pour la participation de leurs membres</i>)</li> <li>- Participants internationaux dans le domaine de l'éducation (IE)</li> </ul>
Automne 2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tournée régionale (7-8) de la FNEEQ pour recueillir l'opinion des membres.</li> <li>▪ Forum sur la place des chargés de cours (19 au 22 novembre).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Syndicats affiliés FNEEQ</li> <li>▪ Comité école et société</li> <li>▪ Comité précarité, relève et vie syndicales</li> <li>▪ CSN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- COCAL</li> <li>- Associations étudiantes</li> <li>- Groupes populaires et communautaires</li> <li>- TPU</li> <li>- PEN-REP</li> </ul>
Hiver 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appel d'ateliers sous la forme des forums mondiaux, comprenant un atelier de convergences</li> <li>▪ Grand rassemblement (Ateliers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisations syndicales</li> <li>▪ CSN</li> <li>▪ Rôle de ces organismes dans l'organisation ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alliance sociale</li> <li>- Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics</li> <li>- Organisations patronales (à définir)</li> <li>- Autres</li> </ul>
Printemps 2015	Congrès FNEEQ		